

## **Rapport n°17**

### **Accunsentu di u programma prupostu da a cità di Bastia à u titulu di a dutazione Pulitica di a cità 2025**

Approbation du programme proposé par la Ville au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2025

Créée par l'article 172 de la loi de finances en 2009, la Dotation Politique de la Ville (DPV) bénéficie aux communes particulièrement défavorisées et présentant d'importants dysfonctionnements urbains. Le territoire de Bastia figure de nouveau parmi les bénéficiaires de cette dotation pour 2025, dont le montant total est de 683 083 euros.

La note d'information du 30 mars 2025 détaille les modalités et objectifs prioritaires fixés par le gouvernement et notamment :

- Les types de projets subventionnés : projets de fonctionnement ou d'investissements, situés sur la commune de Bastia et répondant aux enjeux identifiés dans le cadre du contrat de ville
- Des priorités communes d'affectation :
  - o L'accélération et la territorialisation de la transition écologique
  - o L'accessibilité des bâtiments et lieux publics pour les personnes en situation d'handicap
  - o La sécurisation et la résilience des systèmes d'information
  - o La rénovation et la mise en sécurité du patrimoine culturel
  - o Le traitement des eaux résiduaires urbaines
- Des priorités spécifiques :
  - o L'amélioration et l'accès aux services publics dans le domaine éducatif, de la petite enfance (crèche), de l'accès aux soins (centres de santé) et du sport ;
  - o Les opérations de dédoublement des classes de grande section des écoles situées en zone REP et REP+ ;
  - o La construction d'établissements d'accueil du jeune enfant et de structures d'animation de la vie sociale, en cohérence avec les mesures du plan pauvreté ;
  - o La construction, l'extension ou la rénovation d'équipements sportifs de proximité en cohérence avec les mesures de l'Agence Nationale du sport dans les QPV ;
  - o Les opérations concourant à l'amélioration de l'accès aux services, en particulier ceux relatifs au déploiement du réseau France Services et de tiers lieux.
- Les dossiers de subvention ont été adressés à Monsieur le Préfet avant la date convenue, qui, sous réserve de complétude du dossier et après examen, pourra prendre des conventions attributives de subvention.

Ainsi, en lien avec les enjeux et objectifs opérationnels du contrat de ville d'une part, et au regard de l'opérationnalité des projets, la Ville de Bastia propose de solliciter la DPV 2025 pour les projets suivants :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Opération	Dépense éligible en € HT	Taux d'intervention DPV	Subvention DPV (€)
Réalisation d'une étude socio-urbaine sur le secteur de Saint Antoine – San Gaetano – Bastia Mezana	70 000 €	100 %	<b>70 000 €</b>
Moyens d'appuis à l'animation des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) menée par les Maisons de Quartiers	30 000 €	80 %	<b>24 000 €</b>
Actions de soutien à la dynamique commerciale sur les secteurs Bastia Mezana et Bastia Meridionale (QPV)	102 000 €	41.76 %	<b>42 600 €</b>
<b>SOUS TOTAL 1 - FONCTIONNEMENT</b>	<b>202 000 €</b>	<b>67.62 %</b>	<b>136 600 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mise en place de systèmes de vidéo protection (avec rapatriement au Centre de Supervision Urbain) dans les QPV	43 500 €	80 %	<b>34 800 €</b>
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Continuation d'un cheminement piéton, articulation entre PRU et NPRU - QPV Meridionale, Quartiers Sud	70 000 €	80 %	<b>56 000 €</b>
Requalification de la friche urbaine située au n° 2-4-6 rue Saint-Joseph à Bastia : expertises et travaux d'urgence	113 000 €	80 %	<b>90 400 €</b>
Réaménagement des stationnements sur la Place Claude PAPI	92 284 €	80 %	<b>73 827.20 €</b>
Travaux complémentaires local au 1bis Boulevard Gaudin	15 000 €	80 %	<b>12 000 €</b>
<b>SOUS TOTAL 2 - INVESTISSEMENT</b>	<b>333 784 €</b>	<b>80 %</b>	<b>267 027.20 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>535 784 €</b>		<b>403 627.20 €</b>

Il est précisé que la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) a également déposé des demandes de financement au titre de la DPV 2025.

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver les projets (contenu, coût prévisionnel) proposés en 2025 au titre de la Dotation Politique de la Ville, soit 8 projets au total dont 3 en fonctionnement et 5 en investissement.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les financements correspondants de la Dotation Politique de la Ville 2025.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions attributives de subvention DPV 2025 correspondants, ainsi que l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

## SYNTHESE

La Ville sollicite une subvention de 403 627 € au titre de la DPV 2025 pour financer huit projets, dont des études urbaines, de la vidéoprotection, des aménagements piétons et de friches, ainsi que des actions sociales et commerciales dans les quartiers prioritaires.